CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E174806** **VALABLE JUSQU'AU** **04/07/2027**

ÉDITÉ LE 18/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/12/2013

Raison sociale : AMBS ENERGIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/01/2024

Capital : 1 500

IMPASSE DU MOULIN
ZONE ARTISANALE
67230 SAND

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2014B90

Siret : 798 942 363 00036

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4032764

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5866752604

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE ASSURANCES 167025104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 90 57 47 93 **Fax :**

Portable : 06 99 52 95 15

Responsabilité légale :
AMBS DAVID PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.ambs-energie.fr

E-mail : ambsenergie@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 295 763 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²		04/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		04/07/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/05/2026 09:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E174806** **VALABLE JUSQU'AU** **04/07/2027**

ÉDITÉ LE **18/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/12/2013
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/01/2024
Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2014B90

Siret : **798 942 363 00036**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4032764

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5866752604

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE ASSURANCES 167025104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **AMBS ENERGIE**

IMPASSE DU MOULIN
ZONE ARTISANALE
67230 SAND

Téléphone : 03 90 57 47 93 **Fax :**
Portable : 06 99 52 95 15

Site Internet : http://www.ambs-energie.fr
E-mail : ambsenergie@gmail.com

Responsabilité légale :
AMBS DAVID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	04/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	02/03/2023
o Poêle ou insert bois	02/03/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	18/03/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/05/2026 09:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.